



# Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation.

## Il comprend à la fois :

des mesures de prévention, une organisation du repérage et du traitement des situations de danger, et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.

Cette formation vise à fournir aux professionnels un cadre de références législatives et théoriques dans le domaine de la protection de l'enfance.



**Public** 

Tous professionnels

Pré-requis

Aucun

## Objectifs

- Définir le contexte légal de la protection de l'enfance
- Identifier les différents acteurs de la protection de l'enfance
- Savoir définir et identifier les signes de souffrance de l'enfant en se référant à un socle théorique
- Formaliser le rendu-compte des observations

## Contenus de la formation

- L'évolution du contexte législatif de 2007 à 2022
- La définition et le traitement de l'information préoccupante
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection
- La définition d'un enfant en danger, risque de danger ou danger grave et immédiat
- Les bases de la théorie de l'attachement
- La démarche de consensus des besoins fondamentaux en protection de l'enfance
- Le psycho-trauma et ses conséquences
- La situation de l'enfant et de sa famille dans une approche écosystémique
- La rédaction des éléments observés

## Méthodologie

- Apports conceptuels
- Vidéos
- Analyses partagées de situations
- Travail en sous-groupe
- Co-construction der repères
- Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS)

## Intervenante

 Anne-Laure OVIZE, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.



## **CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques**

## Renseignements auprès de :

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org 06 38 25 31 47

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org 06 43 55 64 30

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour tout aménagement nécessaire

durant la formation, contactez-nous.

## Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

## Dates et lieu

## Jeudi 03 et Vendredi 04 Octobre 2024

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3ème étage

#### **Horaires**

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'unrestaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursementsoumis à l'employeur).

## Modalités d'inscription

Modalités d'accès

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA : 82 69 03 44 069

#### Tarifs

Pour les établissements contribuants :

360 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

Pour les établissements non contribuants :

400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Jeudi 12 Septembre 2024



